ACADÉMIE DE LYON
Liberté
Égalité
Fraternité

École académique
de la formation continue

DOCUMENT DE CADRAGE

CONCEPTION D'UN PARCOURS DE FORMATION EAFC

SOMMAIRE

A/ INTRODUCTION 3
B/ PROJET D'ÉCOLE: RAPPEL DE DÉFINITIONS UTILES ET CONCRÉTISATIONS 4
B.1 Les cycles 4
B.2 Le parcours 5
B.3 Les différents types de modules 5
B.4 Rôles et acteurs 7
B.5 Les circuits de validation 8
C/ LA DÉMARCHE DE CONCEPTION 10
ANNEXE 1 _ EXEMPLE DE PARCOURS EAFC PSY-EN EDO 11
ANNEXE 2 _ EXEMPLE DE PARCOURS EAFC _ MOBILITE PROFESSIONNELLE 14

A/ INTRODUCTION

Définie à la suite du Grenelle de l'éducation comme un levier essentiel des conduites de changement visant l'amélioration des apprentissages, des acquis et des résultats des élèves, la réduction des inégalités sociales et le développement professionnel des personnels dans le cadre de la nouvelle politique "ressources humaines", la formation continue doit participer pleinement à l'amélioration du service public d'éducation par un accompagnement de grande proximité de chaque territoire et de chaque acteur.

Adossé au schéma directeur 2022/2025 de la formation continue, le programme trisannuel de formation de l'Ecole Académique de la Formation Continue (EAFC) renforce la lisibilité, l'accessibilité, la cohérence de la formation en incarnant structurellement le changement de paradigme souhaité entre "logique de l'offre" et "logique de réponse à la demande".

La suppression du plan académique de formation, une offre de parcours composée de modules de natures différentes (formation, transférabilité, personnalisation) échelonnés sur des durées trois ans, la possibilité de création et d'ouverture de parcours avant chaque période de congés scolaires, la possibilité pour chaque personnel, pour chaque territoire scolaire de proposer des parcours au sein d'un cycle de l'EAFC comme de candidater aux parcours de son cycle toute l'année, la possibilité pour chaque personnel d'élaborer avec un accompagnement professionnalisé un parcours totalement individualisé composé de modules choisis au sein des parcours de tous les cycles métiers et transversaux sont autant d'éléments parmi d'autres qui matérialisent les ambitions poursuivies.

Le présent document de cadrage, présente les conditions premières et essentielles de la conception de parcours de formation. Il s'accompagne d'une foire aux questions (FAQ) qui nous permettra d'affiner et de préciser au fur et à mesure les composants, conditions, et contraintes inhérents à ces nouvelles ingénieries. Toute l'équipe de l'EAFC et principalement le département « ingénierie de la formation » est à votre disposition pour vous accompagner dans ce travail de conception.

B/ PROJET D'ÉCOLE : RAPPEL DE DÉFINITIONS UTILES ET CONCRÉTISATIONS

B.1 Les cycles

Le programme de formation de l'EAFC se compose d'un ensemble dynamique de parcours répartis par cycles métiers ou transversaux.

Les cycles métiers (adossés à des référentiels métiers) :

- cycle PE (professeurs des écoles)
- cycle PCL/PLP/Éducation (professeurs de collèges et lycées/professeurs de lycées professionnels/Éducation)
- cycle Personnels d'orientation
- cycle ATSS (administratif, technique, santé et social)
- cycle JES (Jeunesse et sport)
- cycle personnels d'encadrement (pilotage régional DRAFPE)

Les cycles transversaux :

- cycle intercatégoriel : par définition, ce cycle regroupe les parcours destinés à des publics intercatégoriels. De fait, les parcours qui le composent ne pourront être conçus à destination d'un public cible particulier.
- cycle Collectifs et territoires apprenants : ce cycle a pour vocation de regrouper des parcours créés par et pour des unités d'enseignements et territoires scolaires (écoles, circonscriptions du premier degré, bassins d'éducation, réseaux particuliers, collèges, lycées, LP…). Ces parcours se substitueront entre autres, aux anciens dispositifs des formations de proximité (formations d'initiative locale, actions locales disciplinaires, actions locales prioritaires…).

B.2 Le parcours

Un parcours se déroule sur un minimum de 25 heures par participant sur une période qui peut aller jusqu'à trois ans, et se compose d'au moins un module de formation, un module de transférabilité et un module de personnalisation, chaque module pouvant être « découpé » en plusieurs sessions. Il se caractérise par la pluralité des modalités et doit comporter des sessions en présentiel et des sessions en distanciel (synchrone et/ou asynchrone). Un parcours est donc nécessairement hybride et s'inscrit dans une durée facilitant les allers-retours entre les apports de la formation et la pratique sur le terrain.

Un parcours est constitué de différents modules articulés (progressivité, temporalité…) et cohérents (autour d'une thématique, d'un bloc de compétences…) et répond à une problématique, un objectif précis permettant de viser des compétences ciblées.

Il donne lieu à un livrable individuel, semi-collectif ou collectif, qui doit démontrer la transférabilité, ou l'engagement dans la transférabilité, des connaissances et compétences acquises dans les modules de formation, dans la pratique du participant.

Un parcours peut porter à obtention de badges ou crédits ECTS (European Credits Transfer System). 1 ECTS peut être délivré pour un minimum de 25/30 heures de temps de travail/stagiaire (à distinguer du temps/formateur).

B.3 Les différents types de modules

Un module, qu'il soit de formation, de transférabilité ou de personnalisation peut être organisé en plusieurs temps, de durées variables en fonction de leur(s) objectif(s), en présentiel, ou en distanciel synchrone ou asynchrone.

- **Module de formation** :

  Ce type de module est dédié à l'apport de connaissances et au développement des compétences professionnelles : appropriation des concepts, mises en situation, mises en activité, production de ressources… Ce temps est nécessairement accompagné par un ou des formateur(s).

  Les modalités de ce type de module peuvent varier : présentiel, distanciel synchrone ou asynchrone, hybride. Les contenus de type informationnel seront systématiquement proposés en distanciel, prioritairement de type asynchrone, hormis les conférences à fort enjeu institutionnel.

- **Module de transférabilité :**

  Ce type de module vise à faire évoluer les pratiques des participants en leur dégageant un volume horaire leur permettant de transférer ou a minima de réfléchir et de s'engager dans la transférabilité des connaissances et compétences acquises dans les modules de formation et de personnalisation dans leur propre pratique.

  Ce module s'organise sur un temps dédié où les participants sont réunis en autonomie et en responsabilisation (sans la présence de formateur dédié), en présentiel ou en distanciel (classe virtuelle), et donne lieu à l'édition d'un ordre de mission pour les participants.

  Il est consacré à la production d'un livrable qui peut être individuel, semi-collectif ou collectif. La nature et la forme du livrable sont définies par le concepteur à l'ouverture du parcours mais le livrable peut être modulé et/ou personnalisé selon les participants. Le rendu du livrable atteste du suivi de la formation. Il fait l'objet d'une retour individuel ou collectif (dans le cadre d'un module de formation par exemple). Ce retour est pris en charge par le concepteur, le référent de parcours, un ou plusieurs formateurs intervenant dans le parcours… selon les modalités définies lors de la conception du parcours.

- **Module de personnalisation** :
  Cette nature de module participe de la responsabilisation de chaque stagiaire dans son parcours de formation continue. C'est un "crédit temps de formation" officiel dédié à chaque stagiaire pour :
  - s'approprier spécifiquement les contenus du parcours, insérer dans le parcours des contenus de modules d'autresparcours du programme de l'EAFC ou d'autres contenus de formation suivis ailleurs (ex : modules du plan national de formation (PNF), parcours universitaire, formation Ifé, MOOC, formation ouverte et à distance (FOAD), module international...),
  - organiser des observations (observations d'une situation professionnelle, observations croisées…)
  - bénéficier d'un accompagnement (mentorat, coaching, tutorat, RH de proximité….)

  Chaque module fait l'objet d'une description précise dans le cahier des charges et peut selon les cas faire l'objet de l'édition d'un ordre de mission par l'EAFC.

  Si l'offre d'un module de personnalisation est obligatoire dans la construction de chaque parcours, son usage relève de la décision et responsabilité de chaque participant au parcours

B.4 Rôles et acteurs

Concepteur	Lié à un parcours	Il propose un parcours complet (avec articulation et temporalité des modules qui le composent) Il désigne le référent pour chaque cohorte Il désigne la ou les personnes qui valident les livrables pour diffusion Il définit la(les) problématique(s) du module de transférabilité, la nature et les objectifs du livrable
Référent	Lié à une cohorte	Il coordonne la mise en œuvre (dates et lieux) Il valide les inscriptions sur le parcours Il est en lien avec les participants et les formateurs Il valide les modules de personnalisation Il récupère et oriente les livrables pour validation (il valide les livrables si désigné par le concepteur) dans le cadre d'une éventuelle diffusion Il atteste des suivis individuels de parcours
Formateur	Lié à un module	Il prépare et anime un ou plusieurs modules de formation Il est en lien avec le référent et les participants Il gère l'émargement
Candidat	Lié à un parcours	Il fait partie des personnels de l'académie Il désire s'engager dans un parcours de formation, a candidaté et est en attente d'une validation.
Participant	Lié à une cohorte	Il a candidaté sur un parcours et a été inscrit après validation Il a été inscrit par un responsable hiérarchique sur un parcours

Tout acteur, tout personnel, interne ou externe à l'académie peut proposer un parcours dans un cycle de l'EAFC à partir du moment où la proposition de parcours est justifiée par un besoin identifié et/ou exprimé. La conception d'un parcours peut donner lieu, après validation de l'intention de parcours par le comité de direction (CODIR) de l'EAFC, au versement d'une indemnisation à hauteur de 6 heures de vacation (42 euros bruts de l'heure).

Le référent de parcours est indemnisé à hauteur de 6 heures de vacation (42 euros bruts de l'heure) pour le suivi d'une cohorte (environ 15 à 20 personnes sur 25 heures). Le référent de parcours peut intervenir en tant que formateur rémunéré dans le parcours pour des modules de formation préparant la transférabilité ou exploitant un retour sur les livrables

B.5 Les circuits de validation

Circuit de validation d'un parcours :

1/ Une intention de parcours en lien avec un besoin de formation identifié et/ou exprimé est soumise au CODIR de l'EAFC.

2/ Après validation de l'intention de parcours par le CODIR de l'EAFC, le concepteur définit un projet de parcours et le soumet au département « ingénierie » de la formation de l'école qui effectue une première analyse qualité aboutissant à une première validation « ingénierie ».

3/ L'EAFC adresse au collectif du pôle continuum (EAFC/Corps d'inspection/Inspé/Universités/laboratoires) correspondant à la problématique/thématique du parcours, le projet de parcours pour validation scientifique.

4/ Après validation scientifique et retour du pôle continuum, l'EAFC effectue un contrôle administratif et financier pour présentation et validation par le conseil d'école.

Après validation par le conseil d'école, le département « ingénierie » de l'EAFC reprend contact avec le concepteur et le référent pour programmation et mise en œuvre du parcours.

À chaque étape, et si nécessaire, l'EAFC accompagne le concepteur dans la rédaction et la finalisation du projet de parcours.

Circuit de validation de la candidature d'un personnel :

1/ Le personnel candidate après avoir accédé aux éléments de contenus du parcours et de chacun de ses modules

2/ Son supérieur hiérarchique (IEN 1D, chef d'établissement, chef de service...) reçoit par mail l'intention de candidature de son personnel avec, le volume d'heures, la temporalité, la période envisagée... et valide ou non l'inscription du candidat.

3/ Le candidat reçoit la confirmation ou le refus porté par son supérieur hiérarchique.

Lorsque la candidature est confirmée par le supérieur hiérarchique, le candidat est automatiquement inscrit et devient « participant » au parcours sur liste principale si le numerus clausus (NC) du parcours n'est pas atteint, sur liste complémentaire en attente de duplication du parcours si le NC est atteint.

C/ LA DÉMARCHE DE CONCEPTION

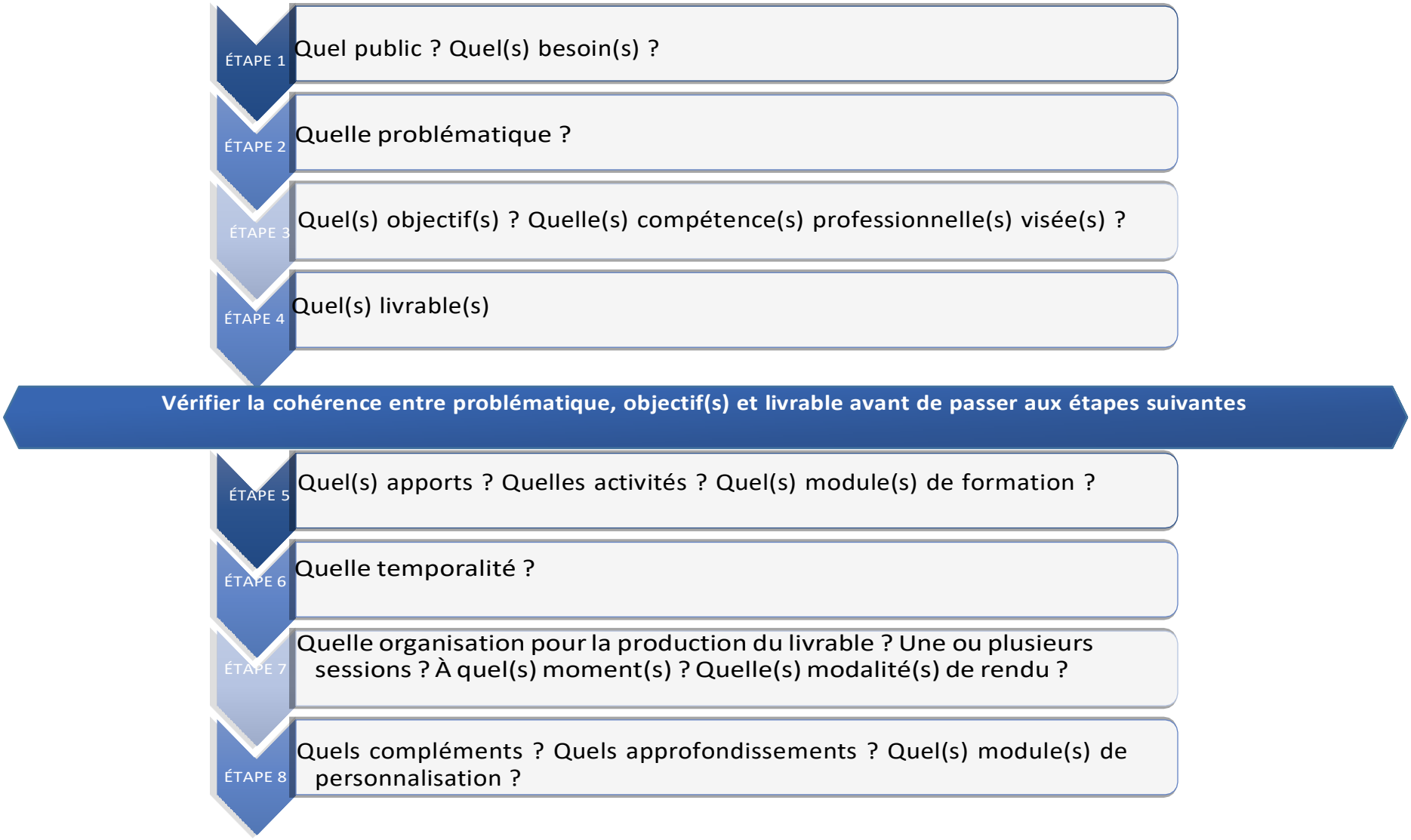

ANNEXE 1 _ EXEMPLE DE PARCOURS EAFC PSY-EN EDO

TITRE DU PARCOURS

Problématiques adolescentaires, de l'individu à la prise en charge collective au sein d'un établissement scolaire.

PROBLEMATIQUE

Comment comprendre et travailler les problématiques adolescentaires en équipe au sein de votre établissement pour favoriser les apprentissages et la réussite de l'élève?

PUBLIC CIBLE

Psy EN EDO (15 participants prévus pour ce parcours)
Pas d'accès à un public élargi pour ce parcours expérimental.

OBJECTIFS

Développer vos compétences sur la thématique des problématiques adolescentaires.
Vous outiller afin de vous permettre d'accompagner les équipes éducatives dans la gestion du climat scolaire, de la réussite et du bien être à l'école.

MODALITES ET DUREE

Hybride : 27h en présentiel + 6 h en distanciel + modules de personnalisation facultatifs + accès à un parcours m@gistère.

DESCRIPTION DU LIVRABLE ATTENDU

Le livrable sera une production de votre choix, il permettra de répondre à la question suivante: "en équipe, au sein de mon établissement, comment j'ai pu mobiliser et exploiter les connaissances acquises sur les problématiques adolescentaires?"

ACADÉMIE DE LYON
Liberté
Égalité
Fraternité

Ecole Académique de la Formation Continue (EAFC)

SCENARISATION DU PARCOURS (Modules de personnalisation facultatifs)

1.Module de formation

Titre : gestion de projet / équipe

Contenu :
Outils d'accompagnement du travail et de la gestion de projet en équipe

Durée : 3h
Modalité : présentiel

Période : 13 AVRIL 2022, 9-12h

Lieu : Centre Michel Delay

2.Module de formation

Titre : Gestion des émotions : les compétences psychosociales

Contenu : Le rôle des compétences psychosociales dans les apprentissages et le bien-être à l'école.

Durée : 6h
Modalité : présentiel

Période : 5 MAI 2022

Lieu : Lycée A. De Musset,

3.Module de personnalisation

Titre : Compétences psychosociales au cœur des pratiques professionnelles

Contenu : actes du séminaire de mai 2021 pour croiser à la fois les **points de vue de l'institution et de la recherche** mais aussi accès aux ateliers et **réflexions pour transférer les acquis** dans le quotidien professionnel
Durée : 6 heures
Modalité : Distanciel asynchrone

4.Module de formation

Titre : Genre - accompagnement de la transidentité-homophobie

Contenu : Examiner les questions liées au genre notamment au sein de l'institution scolaire.
Apports théoriques, présentation de vignettes cliniques et témoignages.

Durée : 6h
Modalité : présentiel

Période : OCTOBRE 2022

5.Module de personnalisation

Titre : : Comprendre les identités des élèves pour mieux les accompagner

Contenu : sources et supports nombreux et diversifiés pour vous amener à construire et enrichir votre réflexion sur l'instauration d'un accompagnement adapté et efficace de nos élèves LGBT+
Durée : 3h30
Modalité : m@gistère - distanciel

6. Module de transférabilité

Contenu :
Échange sur la situation dans votre établissement, les mises en pratiques et les stratégies que vous allez mettre en place pour lancer la réflexion en équipe.

Durée : 3h
Modalité : distanciel

Période : NOVEMBRE 2022

7.Module de formation

Titre : Gestion des émotions – médiation de pleine conscience

Contenu : La gestion de soi, la pleine présence, l'impact des émotions sur le corps, les fonctions cognitives, la présence et l'attention aux autres. Les outils de la gestion de soi. l'empathie à l'école.

Durée : 6h
Modalité : présentiel
Période : **JANVIER 2023**

8.Module de personnalisation

Titre : L'attention, ça s'apprend

Contenu : éléments théoriques et apports scientifiques d'un programme d'éducation de l'attention utilisé dans les écoles auprès des élèves

Durée : 1h30
Modalité : m@gistère - distanciel

9.Module de formation

Titre : Refus scolaire anxieux et dépression

Contenu : Connaître les signes, et les indicateurs chez le jeune pour le repérage du refus scolaire anxieux et de la dépression.
Les modalités de prise en charge : connaître les personnes, les structures et les moyens (qui solliciter, à quel moment, durée de la prise en charge, …)

Durée : 6h
Modalité : présentiel
Période : **MARS 2023**

10.Module de personnalisation

Titre : étude sur les facteurs associés à la résilience et à la santé mentale des enfants et des adolescents (9-18 ans) lors du premier confinement lié à la Covid-19

Contenu : analyse de données

Durée : 2h

Modalité : distanciel asynchrone

11. Module de transférabilité

Contenu : "Comment j'ai déjà mis en œuvre ou est-ce que je projette de mettre en dynamique l'équipe sur ces questions ? Quelles stratégies je vais mettre en œuvre ? Quels outils je vais développer ? "

Durée : 3 h
Modalité : distanciel

ANNEXE 2 _ EXEMPLE DE PARCOURS EAFC _ MOBILITE PROFESSIONNELLE

CONCEPTEUR DU PARCOURS

Service des ressources humaines / Rectorat

TITRE DU PARCOURS

Parcours EAFC Lyon : Mobilité professionnelle

CYCLE / DUREE

Intercatégoriel / 28h par participant

PUBLIC CIBLE

Tout personnel de l'académie

OBJECTIFS

- Construire son projet de mobilité professionnelle
- Connaitre le service RH proximité et les grands principes de la mobilité professionnelle
- Identifier et mettre en valeur ses atouts professionnels par l'identification des compétences professionnelles de différents métiers
- Produire un Curriculum Vitae et une lettre de motivation adaptés et efficaces à l'aide d'une méthodologie de rédaction
- Se préparer à un entretien de recrutement

AXES DU SCHEMA DIRECTEUR DE LA FORMATION CONTINUE 2022-2025

Axe IV : Accompagner le développement professionnel de l'ensemble des agents et des collectifs de travail par la transformation des politiques RH et de formation :

IV.2 Former au plus près des besoins des agents (proximité, progressivité, individualisation, certification…) :
-Recueil / Analyse des besoins
-Diagnostic
-Accompagnement

IV.3 : Soutenir les projets individuels de développement professionnel :
-Concours internes
-Développement professionnel continu (DPC) des personnels de santé, y compris en lien avec la recherche
-Dispositifs individuels (bilans de compétences, VAE, CPF, CFP)
-Animation d'un réseau
-Espaces de développement professionnel

DESCRIPTION DU(DES) LIVRABLE(S) ATTENDU(S)

Curriculum Vitae
Lettre de motivation
Production collective : *osez la mobilité*
Plan d'action pour mise en œuvre du projet de mobilité professionnelle

EAFC : SCHÉMATISATION DU PARCOURS

Module de formation 1

Le service RH de proximité et les grands principes de la mobilité professionnelle

Appréhender les étapes de la construction de votre projet professionnel et connaître les grands principes de la mobilité professionnelle.

Durée : 4h30
Modalités : distanciel
- asynchrone (1h) entre le 02 mai et le 10 mai 2022
- classe virtuelle (3h30) le mercredi 11 mai 2022 de 14h à 17h30

Module de personnalisation

Les modules en auto-formation

Personnaliser votre formation pour acquérir un niveau supérieur d'expertise et/ou de nouvelles compétences à travers les modules d'autoformation de :
- *L'offre m@gistère en libre accès*

(Ex : Conduite de réunions / Directeur d'école et périscolaire / manager une équipe / ...)
- *De la plateforme universitaire Fun MOOC*

(Ex : Développer vos compétences en communication / S'initier à l'enseignement en Sciences Numériques et Technologie / ...)

Modalité : distanciel asynchrone entre le 12 mai et le 7 juillet 2022

Module de formation 2

Valorisation des compétences professionnelles du participant

Identifier et mettre en valeur vos atouts professionnels grâce à un travail sur les compétences.

Durée : 8h
Modalité : hybride
- distanciel asynchrone (2h) entre le 12 mai et le 7 juillet 2022
- présentiel (6h) le vendredi 08 juillet 2022 de 9h à 17h à Lyon

Module de formation 3

La rédaction du CV et de la lettre de motivation du participant

S'approprier la méthodologie de la recherche d'emploi et apprendre à rédiger vos Curriculum Vitae et Lettre de motivation pour qu'ils soient adaptés et efficaces.

Durée : 8h
Modalité : hybride
- asynchrone (2h) entre le 19 septembre et le 23 octobre
- présentiel (6h) le lundi 24 octobre 2022 de 9h à 17h à Lyon

Module de transférabilité 4

La construction du projet de mobilité du participant

Travailler et enrichir votre expérience entre pairs sur votre projet afin de produire vos CV et Lettre de motivation ainsi que le livrable collectif « osez la mobilité » :

Livrables :
- Livrable collectif « *osez la mobilité* »
- CV
- Lettre de motivation

Durée : 3h
Modalité : distanciel en classe virtuelle le mercredi 9 novembre 2022 de 14h à 17h

Module de personnalisation

Mise en place d'un accompagnement personnalisé du projet du participant

Etre accompagné dans votre projet en sollicitant par exemple :
- *Un rendez-vous avec le service Proxi RH*
- *Un rendez-vous de carrière avec un personnel d'encadrement*
- *Une immersion professionnelle dans un autre univers professionnel*
- *Un coaching par l'EAFC*

Livrable attendu : le plan d'action des démarches à mettre en œuvre pour réaliser votre projet.
Modalité : présentiel ou classe virtuelle entre le 10 novembre 2022 et le 6 février 2023

Module de personnalisation

Titre : Enseigner en contexte plurilingue (FLE/FLS)

Contenu : séance d'observation dans une classe du dispositif UPE2A

Durée : demi journée
Modalité : présentiel
Période : du 2 mai au 30 juin 2022
Lieu : à définir selon les participants

Module de personnalisation

Titre : Enseigner en contexte bilingue

Contenu : séance d'observation dans une classe du dispositif EMILE ou DNL

Durée : demi journée
Modalité : présentiel
Période : du 2 mai au 30 juin 2022
Lieu : à définir selon les participants

Module de formation

Titre : La dimension interculturelle dans l'enseignement et la relation aux familles

Contenu :
Comprendre les enjeux de la médiation interculturelle:
Reconnaître et agir avec les langues, les cultures, la singularité des parcours
Apprendre à gérer les interactions culturelles en contexte pluriculturel
Repérer les sources potentielles de malentendus culturels

Durée : 3 heures
Modalité : distanciel synchrone (FC) et asynchrone (FI)
Période : semaine du 21 au 26 mai
Lieu : vision + Inspé

Module de personnalisation

Titre : Mobilité internationale (Erasmus +)

Contenu : séjour d'immersion dans un système éducatif plurilingue dans un pays partenaire avec une bourse Erasmus +

Durée : 5 jours
Modalité : présentiel
Période : de mai à novembre 2022
Lieu : à définir selon les participants

Module de formation

Module de personnalisation

Titre : Le réseau d'enseignement à l'étranger in situ

Contenu : travail sur une zone géographique spécifique en ateliers.
Préparation épreuve orale de la certification

Durée : 2 heures
Modalité : présentiel
Période : 30 mai 2022
Lieu : Inspé

Titre : Faire acte de candidature à un poste dans un des réseaux d'enseignement français à l'étranger

Contenu : Accompagnement à la préparation d'un dossier de candidature à un poste dans un des réseaux EFE

Durée : 3h
Modalité : présentiel
Période : 8 juin 2022
Lieu : Inspé Lyon